

Dès samedi, le masque

C'est la grande nouveauté de ce confinement. A partir de ce week-end, tous les Calédoniens de plus de 11 ans devront être masqués s'ils veulent quitter leur domicile. Une règle qui s'applique partout, y compris lorsque les personnes seront seules. Pour le gouvernement, le port du masque doit devenir une habitude. Explications.



Déjà équipé de deux casques de protection, pour la tête et pour les oreilles, Joshua, élagueur, juge que le port du masque chirurgical non-stop est « infernal » pour sa profession. Photos Anthony Tejero

Anthony Tejero

Depuis mardi, jour du reconfinement, notre quotidien a changé. Et dès samedi, à 00h01, il devra changer encore plus profondément. Alors que nous étions parmi les derniers de la planète à échapper, le port du masque deviendra obligatoire partout en dehors du domicile. Pour faire ses courses, pour travailler au bureau ou en plein air, pour promener son chien, pour faire du sport... il faut sortir masqué. Et même dans certaines situations qui peuvent laisser dubitatifs, notamment seul au volant de sa voiture avec les vitres fermées, le gouvernement l'exige.

Le port du masque doit devenir automatique.

« Je comprends qu'il y a des situations qui peuvent parfois paraître ridicules, on l'entend bien, mais le port du masque doit devenir automa-

rique », manège Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement, qui assume qu'à travers cette règle absolue, « il y a des situations qui peuvent sembler inappropriées. Mais c'est le fait que ce geste devienne une habitude qui permettra, justement, dans des circonstances et des situations appropriées, d'avoir son masque. » Mais pourquoi imposer cette mesure, alors qu'elle n'avait aucun caractère obligatoire lors du premier confinement ? Tout simplement pour des raisons de stocks disponibles. « Nous ne sommes pas en pénurie, ni en Calédonie, ni au niveau mondial. Et c'est la grande différence par rapport à ce qui avait pu être le cas, il y a un an, où l'approvisionnement international était extrêmement compliqué », reconnaît Christopher Gygès, qui en profite pour rappeler que l'activité de fret se poursuivra normalement dans les semaines à venir. Seuls deux types de masques sont autorisés. Il s'agit des protections UNS1 et chirurgicales, « qui permettent de lutter contre les variants ». Et c'est précisément pour ces deux modèles que le gouvernement a dé-



Livreur, Julien pense que devoir porter le masque à vélo sera « horrible ». Jusque-là, il ne le mettait qu'au contact des clients.

certaines familles nombreuses. Et si aucun remboursement n'est d'actualité, le gouvernement n'exclut pas, à plus long terme, de mettre en place certaines aides. « C'est une question qui sera abordée, notamment si le confinement devait durer. C'est une réalité : c'est un vrai coût », reconnaît le porte-parole du gouvernement. Pour autant, quelques Calédoniens échapperont à cette règle et pourront encore sortir non masqués : les enfants de moins de 11 ans et les personnes en situation de handicap munies d'une dérogation, délivrable grâce à un certificat médical. Pour tous les autres, il faudra apprendre à vivre avec... et savoir comment le porter. Une démonstration sera d'ailleurs proposée lors du point presse quotidien de demain, vendredi, à 10 heures. A titre d'exemple, la face bleue du modèle chirurgical doit être à l'extérieur tandis que le côté blanc à l'intérieur, en contact direct avec le visage.

« UN VRAI COÛT »

Mais encore faut-il avoir les moyens de se les procurer pour sortir de chez soi en toute légalité. Un coût qui sera sans doute difficile pour les foyers les plus modestes, en particulier pour

coefficients de marge maximum de 1,3 du grossiste puis du détaillant. « Les tests positifs ont été envoyés à Paris pour savoir s'il s'agit de la souche classique ou d'un variant du virus.

Autorisations. Le gouvernement a donné son feu vert pour l'ouverture des opticiens et des audioprothésistes, jugés commerces essentiels.

Numéros utiles. 09 02 03 : signalement des personnes arrivées de Wallis-et-Futuna depuis le 28 janvier. 05 02 02 : informations générales Covid-19. 26 63 26 : confinement. 09 03 03 : mesures économiques. 05 00 16 : renseignement. 05 00 33 : rendez-vous pour la vaccination.

sera obligatoire partout

« Ça va être compliqué »

« C'est infernal ! » Déjà très occupé à nettoyer les dégâts du cyclone Niran, Joshua, élagueur, se serait volontiers passé de devoir travailler avec un masque chirurgical. « On l'a porté dès le lundi à la demande de notre patron, mais ce n'est pas évident. On a déjà un casque pour la tête, un casque pour les oreilles, des lunettes. Et maintenant un masque sur tout le reste du visage, décrit, fataliste, ce Nouméen, qui passe désormais incognito sur les chantiers. On fait un métier physique, on a besoin de respirer. On ne peut pas l'avoir non-stop. Quand on est seul, on le baisse un peu sur notre menton. Et on le remet quand on se rapproche des collègues. » Pour autant, cet employé comprend la mesure. « C'est normal. On a tous peur de l'attraper. Mais j'espère qu'il y aura une tolérance. Quand on est sur la voirie et qu'il n'y a pas d'ombre, avec cette chaleur, c'est difficile de respirer. En plus, ça fait de la buée sur les lunettes. » Pour certains professionnels, en particulier pour les métiers les plus physiques, cette obligation est d'ores et déjà redoutée. En témoigne Julien, qui est livreur à vélo. « Si je dois le garder tout le temps quand je roule, ça va être horrible. Surtout par cette chaleur. Jusqu'à présent, je l'avais avec moi et le mettais sur mon visage avant d'être au contact des clients. »

« COMMENT JE VAIS FAIRE POUR LE SPORT ? »

La consigne de porter le masque, y compris quand on est seul, est d'ailleurs mal perçue par les Nouméens rencontrés hier. « Je ne comprends pas. Là, j'ai entendu le bus et il n'y a personne, j'ai donc baissé mon masque pour pouvoir respirer car je trouve que c'est très gênant. Or, il n'y a aucun risque », estime Yanita. A l'annonce de cette règle, cette maman de 45 ans s'est d'emblée



Yanita a profité d'attendre seule le bus pour baisser son masque et « respirer ». Cette maman espère que les autorités feront preuve d'indulgence, à partir de samedi. Photos Anthony Tejero

Inquiétée au sujet de l'activité physique. « Je compte profiter de l'autorisation de sortie d'une heure. Mais comment je vais faire pour le sport ? Quand on fait un effort, on a besoin d'air. »

« Quand on est seul, je pense que ça n'a pas d'intérêt et que c'est du gaspillage de masques. »

Une interrogation qui soulève également Roseline. « Lorsqu'on est seul, il n'y a aucun risque de cas contact. Et par rapport à la chaleur ici, ça va être compliqué au niveau respiratoire de faire une activité physique. Je trouve ça aberrant, notamment pour les anciens. Même s'il s'agit de faire prendre l'habitude aux gens, estime cette



Aude, en promenade avec ses enfants, ne voit pas l'intérêt de porter un masque quand elle se retrouvera seule. En revanche, elle appliquera la règle.

préparatrice en pharmacie à la retraite. J'ai dû rester sept mois en Métropole. Par 30°C, les gens ne portent pas le masque seul dans leur voiture. Je travaillais lors du premier confinement et les Calédoniens respectaient très bien les gestes barrières. S'il faut serrer la vis, pourquoi pas, mais à ce point, personnellement, je ne trouve pas ça très cohérent. » Un avis qui partage également Aude, en balade avec ses enfants. « Je comprends bien sûr la nécessité de se protéger quand on va dans les magasins, quand on est avec des gens, etc. Mais seul, je pense que ça n'a pas d'intérêt et que c'est du gaspillage de masques, glisse cette maman. D'autant plus que les gens ne vont pas arrêter de le toucher pour le mettre, puis l'enlever, etc. Et ce n'est pas bon non plus. Mais si c'est la règle, mieux vaut le porter ! »



Roseline estime que le port obligatoire du masque en continu n'est pas cohérent en voiture ou pour l'activité physique si on est seul.

4 cas.

Sur les 228 tests effectués mercredi, 4 cas sont révélés positifs, ce qui porte à 74 le nombre de cas confirmés. A noter qu'une personne était symptomatique depuis neuf jours.

REPÈRES

Enterrements et veillées

Le gouvernement a précisé, mercredi, que les rassemblements de dix personnes maximum sont autorisés lors des enterrements. Les veillées sont interdites. « C'est humainement compliqué à prendre comme décision, mais on se base sur le retour d'expérience que nous avons eu dans d'autres pays et où les enterrements ont généré pas mal de clusters », justifie Christopher Gygès.

300 tests à Wallis

Face à l'urgence et aux besoins de Wallis-et-Futuna, qui doit tester rapidement les personnes souffrant de symptômes de la Covid-19, la province Sud a offert un lot d'écouvillons (300 tests PCR) à l'hôpital de Sia dans le but d'accélérer la campagne de dépistage. Ils ont été envoyés mercredi. « Les stocks de la province Sud permettent de don sans mettre en difficulté les capacités locales répondant aux besoins de la population calédonienne », précise la Maison bleue.

Passagers de retour de Wallis

Depuis le 25 janvier, près de 600 passagers sont rentrés de Wallis. Ils doivent se faire connaître et se faire tester. « Tous ne se sont pas encore manifestés car certains étaient aussi en transit. Ils sont soit rentrés en Métropole, soit repartis à Wallis-et-Futuna, précise Christopher Gygès. On n'a pas encore leur identification. On a la liste, il y a un travail de contact de ces personnes. C'est aussi pour cela que l'on ouvre un centre de tests destiné à ces personnes, en collaboration avec la province Sud, pour qu'elles puissent être testées le plus rapidement possible. »